

La Nation Française

Hebdomadaire d'information politique - Directeur : Frédéric Aimard

24 avril 2023 - 1 €

N° 28

Le Président vous parle

Lundi soir 17 avril, le Président s'est livré, à la télévision, à un exercice de style bien maîtrisé. Il avait choisi le décor d'une fenêtre de l'Élysée qui, avec son beau garde-corps en fer forgé doré, donnait une perspective sur le jardin, évitant la lourde symbolique de la cheminée de marbre... Et il nous a évité tout tic de langage ou d'attitude. En quelque trois minutes, il a rappelé que la réforme des retraites avait respecté les formes légales de la République. Puis il a pris acte, avec une modestie bienvenue, du fait qu'elle n'avait pas été acceptée par l'opinion.

On a compris que, pour lui, cette réforme reste légitime parce qu'elle est nécessaire pour préparer l'avenir du pays, dans un contexte où tous nos voisins européens sont déjà passés par là. Il est vrai qu'il a été élu, encore tout récemment et avec une majorité – certes relative – de députés, sur un programme qui la prévoyait explicitement. Même si chacun sait que les raisons du vote Macron étaient en général loin d'une adhésion à son programme. Le Président ne veut pas le savoir, faisant l'impasse sur la chance donnée ainsi aux extrémismes. Car le dynamitage – dont il a bénéficié – des partis traditionnels, droite et gauche, au profit d'un magma politique, sans alternative crédible à ce jour, est lourd de menaces...

Les dix minutes suivantes, fixant un horizon à la fois proche (le 14 juillet prochain) et flou, furent en revanche un peu pathétiques. Promettre une démocratie plus horizontale en prenant l'exemple de la convention citoyenne sur l'euthanasie (un exercice de dynamique de groupe mortifère) n'a rien d'encourageant pour les citoyens en demande d'écoute et de reconnaissance. Quant au reste, on a eu droit au déroulement d'un classique programme électoral. Le futur Napoléon III ne promettait-il pas déjà l'extinction du paupérisme ?

Il reste qu'en retoquant, pour des raisons uniquement juridiques, un certain

nombre de mesures sociales qui avaient été ajoutées à la réforme pour la mieux faire passer, le Conseil constitutionnel a donné une belle perche au Président et aux partenaires sociaux. Rien n'empêche en effet de les reprendre par un autre véhicule législatif plus conforme. Le pouvoir dispose ainsi d'un réservoir d'ouvertures possibles vers ses plus solides opposants. L'adaptation du travail aux exigences sociétales actuelles est dans l'air du temps et ne devrait pas, sauf coup de folie, coûter trop cher. Le mieux qu'il puisse arriver au pays serait en effet que les syndicats, et notamment la Cfdt, après le délai de décence qui

sera occupé par le défilé du 1^{er} mai, et l'attente de la réponse, prévue pour le 3 mai, du Conseil constitutionnel sur une deuxième demande de référendum, acceptent d'en discuter.

Alors un semblant de dialogue social serait retissé, qui permettrait à l'économie de repartir, et donc aux promesses sur le pouvoir d'achat – la seule chose qui intéresse vraiment nos concitoyens – de ne pas rester totalement vaines. C'est l'hypothèse favorable. Celle du pouvoir.

D'autres font d'autres paris. On dit Marine Le Pen gagnante à tous les coups. Mais a-t-elle vraiment du jeu ?

Frédéric Aimard



■ **Présidence :** Le président Macron multiplie les déplacements. Le 19 avril il s'est fait huer par des opposants à Muttersholtz et à Sélestat (Bas-Rhin) puis à Ganges dans l'Hérault où, pourtant, il venait annoncer un investissement de l'État sans précédent dans les augmentations de salaire des enseignants (3 milliards d'euros d'ici 2024). Ses ministres sont accueillis eux aussi par des concerts de casseroles.

■ **Sécurité routière :** À partir du 1^{er} janvier 2024, les excès de vitesse inférieur à 5 km/h ne donneront plus lieu à un retrait d'un point de permis, mais seront toujours sanctionnés par une amende.

■ **Justice :** Le domicile du député Pierre Morel-À-L'Huissier a été à nouveau perquisitionné le 20 avril. Celui-ci avait pourtant été définitivement relaxé le 28 mars, par le tribunal correctionnel de Privas, dans une affaire d'« extorsion de fonds publics » concernant les frais parlementaires de ses collaborateurs.

■ **Logistique, édition, grande distribution :** Le groupe Bolloré a reçu, le 18 avril, une offre « spontanée » pour acheter Bolloré-Logistics, comprenant notamment ses activités asiatiques, par l'armateur marseillais CMA-CGM, pour 5 milliards d'euros. L'offre doit être formalisée avant le 7 mai. Si elle aboutit, le groupe, qui a vendu ses activités africaines à l'armateur italo-suisse MSC en décembre 2022 pour à peu près le même montant, se sera recentré sur les médias (groupe Vivendi dans lequel il est entré en 2019). Les autorités européennes de la concurrence, ses concurrents du monde français de l'édition, et la sphère journalistique parisienne lui mènent pourtant la vie dure pour l'empêcher d'acquiescer une position trop importante. Pour garder Vivendi, Bolloré sera obligé de revendre le deuxième groupe d'édition français (Editis, acquis en 2019), peut-être au bénéfice du milliardaire tchèque Daniel Kretinsky, qui a fait fortune grâce à des centrales électriques à charbon dans son pays et a investi en

Taxe

Adoptée par le Parlement européen, la réforme du marché carbone va alourdir notre facture de chauffage et de carburant.

Pour comprendre la réforme européenne du marché carbone, il faut se munir de patience et de cachets d'aspirine : le système qui va s'installer est d'une extrême complication car il est issu de compromis entre la Commission européenne, les États et le Parlement européen.

Pour éviter de se perdre dans l'usine à gaz qui résulte d'un accord conclu entre des critères idéologiques et des intérêts divergents, allons tout de suite au résultat qui concerne directement les citoyens-consommateurs. Pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, le paquet législatif européen joliment intitulé "Fit for 55" va imposer aux particuliers une taxe sur les carburants et le chauffage à partir de 2027.

Cette taxe est fondée sur la théorie du "signal-prix" : si le prix d'un produit augmente, les consommateurs réduiront leurs achats. Ce mécanisme peut fonctionner dans certains cas mais quand la consommation répond à une nécessité, la théorie se fracasse sur le mur des rudes réalités. C'est ce qui s'est produit lors de la révolte des Gilets jaunes, qui a été déclenchée par une hausse de carburant insupportable pour tous ceux qui ont besoin de leur véhicule pour travailler.

Conscients du risque, les inventeurs de cette taxe ont prévu un fonds social de 86,7 milliards d'euros pour aider les foyers en difficulté. Ce qui conduira à ajou-

ter de nouvelles tuyauteries dans l'usine à gaz pour un faible résultat : pour changer sa consommation, il faut avoir les moyens de s'acheter des véhicules et des systèmes de chauffage plus économes en énergie. S'occuper des prix avant de résoudre la question des équipements, c'est s'exposer à un échec cinglant.

D'ailleurs, il est urgent que les experts de la Commission européenne s'interrogent sur une redoutable contradiction : au moment où l'Union européenne adopte son plan pour le climat, on apprend que la production de charbon a augmenté l'an passé de 7,1 % en Allemagne, en Pologne et en Grèce et les importations de 18,1 %.

Plus de taxation et plus de pollution : joli résultat !

Claudine Uzerche

Rejet

Les supputations vont bon train sur une loi votée par l'Assemblée qui abolirait une partie du texte promulgué par Emmanuel Macron ou sur le remplacement d'Élisabeth Borne par Gérald Darmanin, Jean-

Louis Borloo ou même Nicolas Sarkozy. Mais une réalité s'impose de plus en plus : l'ampleur du rejet d'Emmanuel Macron, symbolisé par une nouvelle attitude, les concerts de casseroles — qui évoquent chez les plus anciens les manifestations ayant précédé, au Chili en 1972-1973, la chute de Salvador Allende.

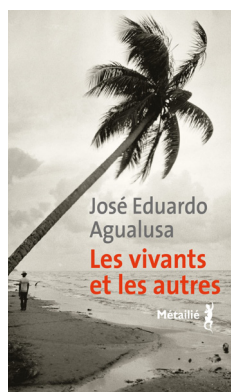
Malmené lors de ses visites sur le terrain, le président ne plie ni ne rompt. Mais, quoi qu'il dise et parfois fasse, il ne peut réduire le fossé le séparant d'une partie des Français, même si les deux tiers de la population opposés à sa réforme des retraites ne sont pas tous prêts à descendre dans la rue. Le problème réside dans ce climat passionnel où des jeunes, des pauvres, des riches, des habitants des régions et des Franciliens formulent tous reproches et critiques à son égard. En fait, le chef de l'État est devenu non seulement responsable, mais coupable de tout ce qui ne va pas, alors qu'il n'a commis rien d'illégal et ne s'est pas servi dans les caisses de l'État ; on ne peut nous plus lui reprocher de n'avoir rien tenté face aux crises, même maladroitement et sans effet.



On est en droit de se demander si, en 2017 et 2022, Emmanuel Macron n'a pas été choisi sur une double ambiguïté. D'abord, pour beaucoup d'électeurs du second tour, il n'était que le faute de mieux face à Marine Le Pen, contre laquelle tous se liguèrent. Ensuite, sa jeunesse et son allant laissaient présager une modernité heureuse, mais, lorsqu'il a fallu entrer dans le concret, les Français ont pris peur pour leurs « avantages acquis » et ont découvert une certaine arrogance.

Du coup, le fringant réformateur tant porté vers les critères de gouvernance politique et économique concoctés à Bruxelles a dû prendre des mesures contrevenant non seulement à l'orthodoxie européenne mais tout simplement au sain équilibre des comptes, creusant le déficit. Ainsi s'est développée la politique du carnet de chèques, lancée après les Gilets jaunes et reprise pendant la pandémie de la Covid-19 puis face aux conséquences de la guerre en Ukraine. Du coup, ses références et ses appels à l'Europe n'ont pas plus passionné les Français que les autres pays.

Au début de son intervention télévisée du 17 avril, Emmanuel Macron a rappelé que l'indépendance et la prospérité ne se décrètent pas, car elles se bâtissent. Dans les conditions actuelles, il faudrait même tenir un discours churchilien sur le sang, la sueur et les larmes. Ce n'est certes pas ce que veut entendre la foule, que le pouvoir préfère cajoler en jouant les bisounours. De leur côté, perdant de plus en plus leurs repères et soumis aux



ROMANS

Le festival littéraire

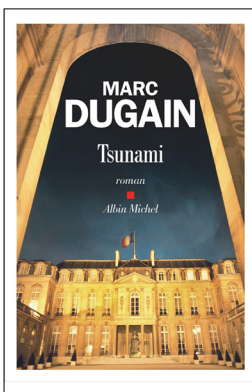
Un grand jour pour la littérature. L'Île de Mozambique accueille les plus célèbres écrivains et poètes africains pour un festival d'une semaine. Daniel Benchimol, son initiateur, et Moira, son épouse qui va accoucher, reçoivent les invités l'un après l'autre. Rencontres et débats s'annoncent fructueux quand soudain un ouragan submerge le pont reliant l'île au continent.

José Eduardo Agualusa nous plonge dans une atmosphère apocalyptique. Un épais brouillard s'installe. Les communications sont coupées. Nul ne peut arriver ou partir. Sur place, chacun se retrouve livré à lui-même et s'interroge : les personnes que l'on croise sont-elles réelles ou le fruit de l'imagination des auteurs ?

« Les vivants et les autres », José Eduardo Agualusa, Métailié, 220 p., 21,50 €.

Confession

Cela commence comme un conte de fées. Fortune faite dans les nouvelles technologies, avec la promesse d'un rajeunissement des cellules humaines, le narrateur a accédé au sommet de l'État : Président de



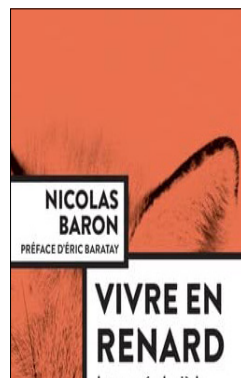
la République. Son programme : s'attaquer au réchauffement climatique en institutionnalisant un bilan carbone individuel. Le pollueur doit payer ! Mais l'exercice du pouvoir est d'une tout autre ampleur. Il peut même devenir un cauchemar. Très vite, le jeune élu est confronté à la grogne populaire et au meurtre d'une députée de son parti. Il doit aussi donner l'ordre de tuer. Plus inquiétant : les désordres de sa vie privée pourraient remonter à la surface. Marc Dugain trace le portrait d'une société en plein délitement, doutant d'elle-même et prête aux pires dérives.

« Tsunami », Marc Dugain, Albin Michel, 260 p., 21,90 €.

NATURE

Goupil et nous

Spécialiste de l'histoire des animaux en France, Nicolas Baron revient sur un siècle de relations troubles entre l'homme et le renard, en les racontant du point de vue de l'animal car c'est bien lui qui se présente à nous. Il nous raconte son existence, depuis la naissance du renardeau à sa façon d'occuper l'espace aux côtés d'autres espèces. Il nous dit combien il a souffert au cours



du vingtième siècle quand il fut accusé de propager la rage. Mais l'espoir renaît : à présent les ruraux reconnaissent son utilité et les citadins peuvent le rencontrer au coin de la rue. Ce livre, à la croisée des sciences humaines et sociales et des sciences du vivant, se lit comme un roman animalier. Nicolas Baron a un vrai talent de conteur.

« Vivre en renard », Nicolas Baron, Actes Sud, coll. mondes sauvages, 200 p., 21 €.

REVUE

Iran

Instaurée en 1979, la république islamiste n'a cessé d'étendre son pouvoir en Iran en s'appuyant sur la Légion des Gardiens de la Révolution. L'Histoire montre comment l'ayatollah Khomeyni a tenté de prendre la tête du monde musulman en menant la lutte contre les démocraties occidentales qualifiées de « Grand Satan ».

Autres sujets abordés : enquête sur le matriarcat, l'empire romain face aux séismes, la Chine et l'espionnage industriel, Alexandre Lacassagne, savant du crime...

« 1979-2023. Iran. Comment les islamistes ont pris le pouvoir », L'Histoire, avril 2023. 6,90 €. En kiosque.

Catherine PAUCHET

France, notamment dans plusieurs médias. Cependant, celui-ci risque d'avoir les mêmes soucis juridico-médiatiques, car il est récemment devenu un actionnaire important (25 %) de la Fnac-Darty, premier vendeur de livres en France devant Amazon, ce que le monde de l'édition juge problématique.

Par ailleurs, on apprenait le 24 avril, que le milliardaire tchèque est candidat au rachat du groupe Casino (Monoprix, Franprix, Cdiscount, Naturalia...) à Charles Naouri, avec le soutien de Marc Ladreit de Lacharrière, en concurrence avec le projet d'alliance discuté depuis début mars avec la coopérative céréalière InVivo (Jardiland, Gamm Vert, Delbard, Jardineries du Terroir et Noa, Boulangerie Louise, Grand marché la Marnière, Frais d'Ici et Bio & Co)...

■ **Agroalimentaire** : Avec un chiffre d'affaires de 28,3 milliards d'euros en 2022, 6 milliards de plus qu'en 2021, Lactalis devient le premier groupe alimentaire français (dixième mondial), dépassant Danone. Cependant son bénéfice de 384 millions d'euros est en baisse de 14 millions. Le groupe refuse de baisser les prix de vente de ses produits, malgré un appel du ministre de l'Économie et au risque d'être déréférencé par certains distributeurs, car son prix d'achat du lait et des emballages carton et plastique aurait augmenté de 30 %, celui de l'énergie de 60 %, ses salaires de 10 %, etc.

■ **Mayotte** : Une opération de police au long cours, portant le nom de code de Wambushu (reprise, en mahorais), contre l'immigration illégale, a commencé le 21 avril. Elle mobiliserait 2 500 fonctionnaires et viserait 150 000 personnes, résidant souvent dans des bidonvilles, mais elle est fortement contestée par les associations de défense des droits de l'homme et par les autorités comoriennes, notamment celles de l'île d'Anjouan, la plus proche de Mayotte, qui refusent d'accueillir les expulsés, craignant leurs différentes mafias, tout en revendiquant Mayotte...

modes médiatiques visant à les convaincre qu'ils n'ont pas arrêté de commettre des crimes dans le passé et qu'ils se trouvent de plus en plus malheureux aujourd'hui, les Français font de leur président un bouc émissaire.

Jean-Gabriel Delacour

Pauvre Sandrine

Sandrine Rousseau s'est montrée « très en colère » contre France 2. Au micro d'Europe 1 — elle semble préférer le groupe Lagardère au service public —, elle a mis en cause le magazine « Complément d'enquête » qui lui était consacré le 13 avril. Elle n'a pas goûté la séquence faisant intervenir son père.

Elle s'est indignée qu'« en 2023, sur une chaîne de la télévision publique, on en soit encore à faire des portraits de femmes politiques où on interroge leur papa pour savoir qui sont ces femmes. Le portrait, par ailleurs, porte essentiellement sur le caractère et *non pas sur le combat politique que je mène* ». Et de préciser : « *On commence un portrait avec l'avis d'un papa qui doit faire une espèce d'autocritique de l'éducation qu'il m'aurait donnée. Comme si le combat que je mène pour l'égalité femmes-hommes serait [sic] un combat qui trouverait sa source dans la relation avec mon père. On ne fait pas ça aux hommes* ».

En fait, il semble bien que ce qui l'agace, c'est l'espèce de décalage avec ce que disait son père, inspecteur des impôts et ancien maire socialiste de

Nieul-sur-Mer, en face de l'île de Ré. Il n'avait en effet pas l'impression d'avoir traité différemment sa fille de son fils : « *On a tout fait pour que ce ne soit pas le cas* ». Mais, déjà réduite à la sous-condition féminine, elle aurait « *subi des injonctions* » parce que fille : contrairement à son frère et à ses cousins, elle n'avait « *pas le droit de courir* » et aussi de « *dire des gros mots* ».

On peut se demander si cette rebelle professionnelle a apprécié que son père l'ait dépeinte comme une « *enfant sérieuse qui faisait immédiatement ses devoirs en rentrant chez elle* ». Ce genre de description ne lui plaît manifestement pas, d'où son adresse ultérieure aux journalistes : « *Je n'accepterai plus de répondre à aucun portrait où interview qui n'aborde pas la stratégie politique que je mène et le fond des combats que je porte* ».

Précy

Facebook

Je me suis fait pirater mon compte Facebook. Comment cela arrive-t-il ? Comme tous les piratages informatiques. Probablement un moment d'inattention ou autre chose et quelqu'un a pris le contrôle de ma page Facebook en remplaçant mon numéro de téléphone et mon adresse internet par les siens (avec des caractères vietnamiens dedans pour plus d'exotisme).

J'avais 5 000 « amis » et environ 1 400 personnes me « suivaient ». Je publiais des chroniques régulières, qui cumulaient parfois des centaines de clicks

(« J'aime »). Fini ce temps-là. J'ai essayé diverses procédures proposées par Facebook pour récupérer son compte. Mais au bout d'un certain nombre de tentatives malheureuses tout est bloqué. Apparemment c'est définitif. Mon pirate est-il bloqué aussi ? Je l'espère. Ma page apparaît toujours. Défigurée et morte. On ne peut sans doute pas demander d'aide à une entreprise qui annonce les licenciements de son personnel par dizaines de mille...

Cela est-il grave ? Ben non. Encore qu'un vol est toujours un peu un viol, et qu'on se demande bien ce que le pirate va faire des informations dont il dispose maintenant sur moi et mes contacts. Pourra-t-il utiliser mon identité ou celle de mes « amis » pour quelque fructueuse escroquerie ? Ou bien le but était-il simplement de m'empêcher de publier ou de répercuter des opinions qui déplaisaient à quelqu'un ??? Ne soyons pas paranoïaques.

Sur mes 5 000 « amis », un seul (oui un seul !) m'a envoyé un message par mail pour me demander si mon absence subite d'un média où j'étais présent chaque jour avait pour cause une quelconque maladie. Cela relativise le mot « amis », pas seulement ceux de Facebook, mais les relations de travail, les proches, les parents... Plus tard, d'autres, qui n'avaient ne semble-t-il rien vu d'eux-mêmes, m'ont aimablement dit regretter les belles photos inattendues que je publiais lors de mes promenades, ou les petites histoires de vie quotidienne que je pouvais raconter.

J'ai ouvert une nouvelle page Facebook. Cela n'a pas été si simple. J'ai désor-

mais 81 « amis ». Seront-ils plus attentifs que les précédents ? Il m'avait fallu dix ans pour construire ma précédente page, qui m'était aussi utile dans certaines activités professionnelles (du moins le pensais-je sans avoir pu jamais vraiment le vérifier concrètement). Je baisse les bras. Je me sens diminué socialement, à un point que les personnes qui ne connaissent rien aux réseaux sociaux ne peuvent évidemment pas comprendre. D'ailleurs, je me promène beaucoup moins et ne publie presque plus... Sauf sur Instagram ou Twitter...

Serait-ce une bonne chose ? Peut-être, si je réoriente mon attention vers des sujets moins virtuels, si je me remets à lire des livres... Je vais devoir peut-être remplacer ma page Facebook par un directeur de conscience (c'est gratuit) ou un psychanalyste (c'est plus cher) ou bien adopter un petit chien (c'est très bon pour entamer la conversation avec ses voisins)... Il y a tant de vrai malheurs qui peuvent nous tomber dessus à tout instant. Il n'empêche, je suis un peu humilié. C'est ce qui arrive quand on laisse son ego trop traîner sur Internet.

Frédéric Aimard

Guerre scolaire

Il est reproché aux « écoles libres », très majoritairement des institutions catholiques, d'accueillir moins d'élèves défavorisés que l'enseignement public. Selon la publication des indices de position sociale du ministère de l'Éducation nationale, les établis-

sements privés représenteraient moins de 4 % des 10 % des collèges les plus défavorisés du pays, mais près des deux tiers des 10 % les plus favorisés. Sur ce constat, une offensive de la gauche est menée pour soumettre les écoles privées à des quotas de mixité sociale.

Après un premier essai de LFI lors du dernier débat budgétaire, un sénateur communiste, Pierre Ou-

zoulias, a déposé ce 11 avril une proposition de loi pour « autoriser la puissance publique à conditionner les subventions accordées aux établissements privés sous contrat à des critères de mixité sociale et scolaire ». Pap Ndiaye évoque les moyens de pression qu'il pourrait utiliser contre les écoles privées sous contrat. Il a répondu le 14 avril au Figaro : « L'État finance les trois quarts du budget de

■ **Justice** : Hassan Diab, 69 ans, seul suspect identifié par la justice, dans l'attentat contre la synagogue de la rue Copernic le 3 octobre 1980, actuellement réfugié au Canada, a été condamné à Paris, en son absence, le 21 avril, à la réclusion à perpétuité.

■ **Lettres** : Le prix mondial Cino Del Duca 2023, doté de 200 000 euros, a été attribué le 21 avril et sera remis le 21 juin sous la coupole de l'Institut de France, à la romancière vietnamienne Duong Thu Huong, 76 ans.



■ **Travail** : L'agence Pôle Emploi (ex-ANPE) va devenir France-Travail en 2024, selon un rapport remis au ministre du Travail le 19 avril, par Thibaut Guilly, haut-commissaire à l'emploi, et qui prône la remise au travail, même sous une forme artificielle, des bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active. Ce RSA couvrirait environ 10 % de la population. Trois millions d'offres d'emploi seront à pourvoir durant 2023 selon les prévisions de Pôle Emploi, mais, selon la même enquête, 61 % des recruteurs potentiels disent souffrir de la pénurie de main-d'œuvre.

■ **Route** : Un projet d'autoroute payante, la future A69 entre Toulouse et Castres, prévue depuis 2000 et réclamée par les industriels qui ont maintenu leur production dans la région (Laboratoires Pierre Fabre notamment) mais déclarée d'utilité publique seulement en 2018, pour une construction « avant 2025 » par un concessionnaire privé, a suscité une manifestation d'écologistes venus de toute la France le 22 avril : 8 200 manifestants selon les organisateurs, 4 500 selon le préfet du Tarn, qui a les a remerciés pour leur calme et leur respect des consignes de sécurité.

■ **Électricité** : Le bouclier tarifaire sur les factures d'électricité, qui a coûté 24 milliards d'euros au budget de l'État en 2022, sera prolongé jusqu'à début 2025, a annoncé le ministre de l'Économie le 21 avril. Il devrait permettre de limiter les hausses à 15 % pour les particuliers. En revanche, les prix du gaz étant revenus à leurs cours d'avant 2022, ils devraient être libérés beaucoup plus rapidement.

■ **Église** : Cinq prêtres fusillés sous la Commune en 1871 ont été béatifiés le 22 avril en l'église St-Sulpice à Paris.

■ **Sncf** : La Commission européenne a publié le 14 avril sur son journal officiel une lettre mettant en doute la légalité des subventions gouvernementales françaises accordées à Fret-Sncf entre 2007 et 2019. Elle pourrait demander à la SNCF de rembourser 5,5 milliards d'euros à l'État.

ces établissements. Nous attendons donc de leur part un engagement pour aller vers davantage de mixité sociale et scolaire, particulièrement dans les grandes villes, où l'évitement scolaire est maximal. » Depuis la réforme Debré en 1959, 20 % des enseignants du primaire et du secondaire sont pris en charge par l'État et Mais il est désormais rappelé sous forme de menace que cette règle n'est pas intangible. Les rectorats ont la maîtrise des ouvertures et fermetures de classes sous contrat dans le privé !

Un petit Napoléon

M. Macron qui a sciemment choisi un ministre de l'éducation de gauche, voire plus radical encore, voudrait-il une fois de plus plagier Napoléon ? Alors que la Révolution, malgré tous ses excès, n'avait pas remis en cause la liberté d'enseignement (Cf. le discours de Talleyrand à La tribune de la Constituante en septembre 1991, les projets de Condorcet ou le plan Bouquier du 19 décembre 1793).

Pour sa part, Napoléon n'eut pas de plus grand empressement que de soumettre tout l'enseignement à l'État. Il y parvint en créant l'Université impériale à laquelle un décret du 17 mars 1808 donna un pouvoir sans partage :

« ARTICLE 1er. – L'enseignement public, dans tout l'Empire, est confié exclusivement à l'Université.

ARTICLE 2. – Aucune École, aucun établissement quelconque d'instruction ne peut être formé hors l'Université impériale, et sans l'autorisation de son chef.

ARTICLE 3. – Nul ne peut ouvrir une École, ni enseigner publiquement, sans être membre de l'Université impériale, et gradué par l'une de ses Facultés. [...] ».

Il fallut ensuite des décennies de batailles homériques pour tenter de rétablir la liberté de l'enseignement avec la loi Guizot du 28 juin 1833 pour les écoles primaires, la loi Falloux reconnaissant la liberté d'enseignement dans le second degré, puis enfin la loi Dupanloup du 12 juillet 1875 affirmant le principe de la liberté de l'enseignement supérieur.

Mais la gauche laïque n'a pas désarmé. Elle a cantonné dès 1880 la liberté de l'enseignement supérieur aux cinq seules universités catholiques créées depuis 1775 et leur a retiré la possibilité de se désigner comme universités et de délivrer leurs diplômes. Puis en 1904 Émile Combes interdit aux religieux d'enseigner, ce qui supprima de très nombreuses écoles libres.

La liberté ne se divise pas

Les manœuvres actuelles de l'État visent à nouveau à réduire la liberté de l'enseignement libre. Le SGEN, syndicat de l'enseignement libre, oppose à Pap Ndaye que pour permettre à l'école libre d'accueillir plus d'enfants défavorisés, il faudrait que l'État traite les enfants de toutes les écoles de la même manière, notamment en payant la cantine des enfants du privé comme il le fait pour ceux du public. Il faut surtout en profiter pour demander que tous les élèves, toutes les familles soient traitées de la même manière en bénéficiant de

l'État d'un chèque scolaire, le même pour chacun selon le coût moyen d'un élève de la classe considérée, à remettre à l'établissement de leur choix. Ce serait le moyen de satisfaire à la fois à l'égalité et à la liberté.

Au-delà des aspects financiers, la liberté ne saurait exister sous contrainte. Les écoles libres ne sont pas redevables à l'État du paiement de leurs enseignants. Il s'agit d'une restitution légitime et juste de l'argent des contribuables aux contribuables. C'est l'État qui est redevable aux écoles privées de prendre en charge des élèves et d'alléger ainsi la dépense publique. Car les élèves du public coûtent à l'État 30 à 50 % de plus que ceux du privé en tenant compte du nombre de salariés par élève, des dépenses de retraite supérieures pour les fonctionnaires, des locaux...

Plus généralement, l'État doit respecter le libre choix des parents d'inscrire leurs enfants dans des écoles proposant des modèles éducatifs qui leur conviennent. La volonté de Pap Ndaye de forcer les écoles privées sous contrat à accepter une mixité sociale est une atteinte à la liberté scolaire au travers de laquelle il espère rassembler les gauches et masquer l'échec de l'État en matière d'éducation. À défaut de pouvoir élever le niveau des élèves de l'État, il vaut abaisser ceux du privé selon la conception habituelle de l'égalité socialo-marxiste en forme de nivellement par le bas. De même que pour éviter la fuite des élèves du public vers le privé, l'État a instauré un quota de fait qui interdit aux écoles privées sous contrat d'accueillir

plus de 20 % des élèves.

Il faut pourtant des écoles différentes dans leurs diverses composantes pour accueillir tous les enfants de manière adaptée à leurs profils. Les élèves n'ont pas tous les mêmes capacités intellectuelles, pas plus que les mêmes aptitudes physiques. Il n'y a rien de discriminatoire à vouloir des écoles qui sont plus exigeantes et donc peut-être moins « mixées », voire pas du tout. La bonne mixité sociale est celle qui se fait en permettant aux élèves défavorisés d'accéder aux meilleures écoles par le travail et le talent.

Mais peut-être que Pap Ndaye veut, lui, imiter Robespierre qui avait demandé le 13 juillet 1793 à la Convention de décréter « que depuis l'âge de cinq ans jusqu'à 12 ans pour les garçons et jusqu'à 11 ans pour les filles, tous les enfants sans distinction et sans exception, seront élevés en commun aux dépens de la République, et que tous, sous la sainte loi de l'égalité, recevront mêmes vêtements, même nourriture, même instruction, mêmes soins. » Sa proposition n'avait pas été suivie. Résistons de même à la proposition de Macron/Pap Ndaye.

Jean-Philippe Delsol

Exportations

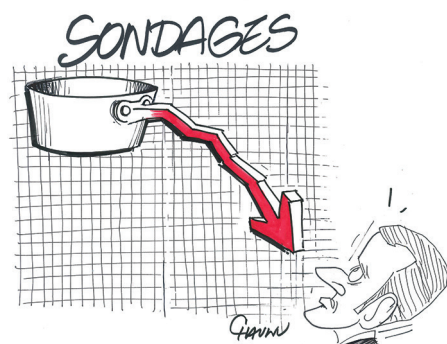
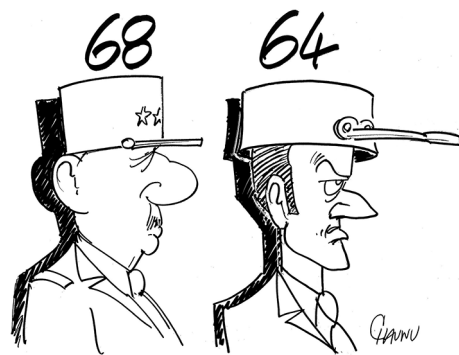
Il s'en est fallu de peu que les céréales françaises ne puissent plus être exportées par bateau à partir du 25 avril. En cause : l'utilisation d'un insecticide (la phosphine), que l'Agence nationale de sécurité sanitaire (Anses) souhaitait voir interdire d'emploi

à cette date. Or certains pays gros importateurs de céréales, des États africains notamment, exigent un traitement des grains à la phosphine. Au total, c'est près de 11,5 millions de tonnes de céréales qui étaient concernées soit près de 3,8 milliards d'euros. Le 20 avril, l'Anses a levé l'hypothèque soulevée en

octobre dernier concernant l'usage de tablettes de phosphine en se retranchant derrière une directive européenne permettant de déroger à des interdictions sanitaires si le traitement est réclamé ou autorisé par le pays importateur de productions agricoles. Une décision qui arrange le gouvernement français, qui

souhaitait éviter une nouvelle source de conflit avec les agriculteurs, mais aussi les pays importateurs pour qui ces achats de céréales françaises sont souvent essentiels à l'alimentation de leur population et donc à leur stabilité politique et sociale.

Jérôme Besnard



■ **Yémen** : Une centaine de personnes sont mortes, le 20 avril, dans un mouvement de foule pour recevoir des aides financières de commerçants à Sanaa pour la fête de l'Aïd-el-Fitr. Il y a des centaines de blessés.

Le 14 et le 15 avril, un échange de 887 prisonniers a pu être fait entre autorités houthies, soutenues par l'Iran, et gouvernement soutenu par l'Arabie saoudite et reconnu par l'Onu.

■ **Espace** : La plus grande fusée du monde, Starship, a explosé, après 3 minutes de vol, lors de son décollage, le 20 avril au Texas. Elon Musk, son propriétaire, a promis un nouveau vol test dans quelques mois. La Nasa a choisi cette fusée pour sa prochaine mission humaine sur la Lune en 2025.

■ **Europe de l'Est** : Hongrie, Pologne et Bulgarie ont décidé de restreindre ou interdire les importations agricoles depuis l'Ukraine jusqu'au 30 juin, afin de protéger leurs agricultures d'une chute des prix qui a obligé le ministre de l'Agriculture polonais à démissionner le 5 avril. La Commission européenne a dénoncé ces restrictions, et annoncé des aides pour les agriculteurs ruinés.

■ **Automobile** : En baissant une nouvelle fois les prix de ses automobiles électriques Tesla 3 et Y, le 20 avril, Elon Musk a fait tanguer les cours boursiers des principaux constructeurs automobiles occidentaux (y compris ceux de Tesla dont le chiffre d'affaires a augmenté de 24 % au premier trimestre, mais dont la rentabilité serait tombée de 16 à 11,4 %).

■ **Soudan** : Environ 450 ressortissants étrangers ont pu être évacués, du 21 au 24 avril, de Kartoum alors que l'on recensait plus de 600 morts et près de 4 000 blessés parmi les civils pris au milieu des combats, y compris avec des bombardements aériens, entre armée régulière du général al-Burhan paramilitaires des forces de soutien rapide (RSF) du général Mohamed Hamdan Dagalo, dit « Hemedti ».

■ **Arabie saoudite** : Accusé d'avoir eu, le 18 avril lors d'un match du championnat d'Ara-

Chine

Alors qu'Emmanuel Macron se confondait en courbettes pour obtenir un sourire énigmatique de Xi Jinping, la Chine poursuivait sa chasse à l'homme contre les défenseurs des droits humains.

Deux défenseurs des droits humains, Ding Jiaxi, avocat, et Xu Zhiyong, un universitaire juriste, déjà emprisonnés respectivement pendant trois et quatre ans en 2013, ont été condamnés à nouveau par le tribunal de Linshu, le 9 avril 2023, à respectivement 12 et 14 ans de prison pour avoir organisé un petit rassemblement privé d'une vingtaine d'activistes pacifistes en 2019 et pour avoir publié des articles dans lesquels ils encourageaient les citoyens à participer aux élections. L'épouse de Ding, qui vit aux États-Unis, a accusé les autorités chinoises de « *se comporter comme des gangsters* ». Hélas, il s'agit d'un comportement totalitaire dont la gravité dépasse celle du simple gangstérisme.

Ces procès, qui rappellent la Révolution culturelle, n'ont rien d'équitable. Il est d'ailleurs interdit de communiquer sur ces jugements, même de la part des soi-disant avocats commis d'office.

La Chine, observe le journal *Le Monde*, condamne 99 % des personnes qui passent devant un tribunal. Mais en l'espèce les peines sont injustifiées et particulièrement démesurées à l'égard de ces deux juristes qui étaient parmi les derniers représentants d'une parole libre en Chine, tous les autres ayant fait l'objet de mesures graves de coercition. Depuis l'arrivée au pouvoir de Xi Jinping en 2012, la répression s'est ren-

forcée et élargie, ainsi qu'en témoignent notamment l'arrestation de près de 300 avocats et militants des droits de l'homme en juillet 2015 ou l'enfermement des Ouyours.

Comment Emmanuel Macron peut-il avoir encore la naïveté de croire que Xi Jinping peut être un homme de paix sinon pour exercer sa domination, y compris sur l'Occident ?

Jean-Philippe Delsol

Chine (2)

S'il fallait une preuve que la Chine et les pays occidentaux ne vivent pas sur la même planète, la prestation de Lu Shaye, ambassadeur chinois – en poste depuis trois ans en France – sur la chaîne d'information en continu LCI, le 21 avril, dans l'émission du présentateur-vedette Darius Rochebin, en aura donné une preuve terrible.

Qu'était allé faire dans cette galère ce « diplomate », dont on dit qu'il fait partie de la génération des « *loups combattants* », expression tout droit sortie des films d'arts martiaux dont se gaverait une partie du public chinois ? Il savait bien que le fonds de commerce de cette télévision, depuis le début de la guerre en Ukraine, et soir après soir depuis un an, consiste en une information qui présente systématiquement le point de vue officiel de l'Otan et des Américains. Mais il n'en avait cure, tenant à montrer ses « muscles » à une opinion considérée comme irrémédiablement hostile.

Tout n'était peut-être pas faux dans ses affirmations historiques, mais ce qui en a été retenu c'est que, pour la Chine communiste, la sou-

veraineté et les frontières des Républiques ex-soviétiques, n'ont pas de valeur... Ces Républiques « *n'ont pas le statut effectif dans le droit international parce qu'il n'y a pas d'accord international pour concrétiser leur statut de pays souverain* », a-t-il argumenté. Cela concerne au moins 14 États représentés à l'Onu, dont certains sont membres de l'Otan, voire de l'Union européenne. Et bien d'autres pays peuvent se sentir visés. Les chancelleries occidentales se sont affolées, avant que le calme ne revienne, qui ne présage rien de bon.

Frédéric Aimard

Israël a 75 ans

La session parlementaire de la Knesset reprend le 30 avril. Le premier ministre Netanyahu avait suspendu la discussion sur le projet controversé de réforme judiciaire pendant la période de la Pâque juive (Pessah) et des célébrations du Jour de l'Holocauste (Yom Ha shoah) et du 75^e anniversaire de l'indépendance (27 avril). Un compromis pourra-t-il se dessiner ?

S'il est possible, Bibi Netanyahu est l'homme politique israélien de toute son histoire qui peut encore y parvenir par ses aptitudes à la négociation et à la manœuvre. L'opposition de gauche n'existe plus, mais il n'en est que plus difficile de louvoyer entre les multiples composantes du pays, même si elles sont toutes réputées de droite. Il doit unir ou choisir entre des sionistes laïcs, des ultra-orthodoxes et des sionistes religieux, tout en conservant ses alliances extérieures et l'appui de la diaspora.

Or les divers fronts com-

mençant à craquer. D'abord le front moyen-oriental avec le rapprochement arabo-iranien et la réintégration annoncée de la Syrie dans le concert de la ligue arabe. Netanyahu avait réussi à renouer avec les États de la péninsule arabique en pensant isoler les forces hostiles à Israël : Hamas, Hezbollah, Gardiens de la Révolution. Cela ne va pas fort pour lui, mais pourrait ressouder le pays dans l'adversité.

Second front : les États-Unis. Il est pour l'instant persona non grata à Washington. Les instances juives américaines traditionnellement acquises à Netanyahu sont plus que prudentes. Mais la droite américaine le soutient.

Troisième front : intérieur. Netanyahu doit arbitrer au sein de sa coalition hétéroclite. Ainsi voit-on revenir devant la Knesset le projet de loi sur la conscription, éternelle pierre d'achoppement avec les ultra-orthodoxes, les étudiants des écoles religieuses (Yeshivot) étant exemptés. Ce peut être un terme du marché. Ce sont en effet les ultra-orthodoxes du Shas (séfarades) qui sont le plus remontés contre la Cour Suprême qui a confirmé à leur chef de parti l'interdiction d'occuper un poste ministériel depuis une condamnation pénale. D'ores et déjà l'un des principaux inspirateurs de la ré-

forme, qui dit ne se réclamer que du sionisme, hors de toute connotation religieuse, a refusé la paternité d'un des volets de la réforme, sans doute la plus contestable, la loi dite de contournement qui consisterait à donner à la Knesset à la majorité simple le pouvoir de casser des arrêts de la Cour de Justice – et donc par exemple d'imposer le retour du dirigeant Shas au cabinet.

Netanyahu semble disposer de plus de moyens de pression à l'égard des partis religieux qu'à l'encontre des sionistes les plus nationalistes avec lesquels il est naturellement plus en phase qu'avec les orthodoxes, lui qui est laïc et souverainiste.

Dominique Decherf

Espace

La même semaine, l'Europe avec l'ESA lance avec succès sa sonde en direction de Jupiter pour un long voyage de huit années avec Ariane V. La mission dénommée Juice doit permettre d'étudier les lunes autour de la planète Jupiter. Dix ans ont été nécessaires pour réussir cet exploit qui devrait permettre de savoir s'il existe au moins une vie microbienne sur Ganymède l'un des trois lunes étudiées.

Par contre pour Elon Musk, le Starship de SpaceX, après une première

partie réussie de décollage, a explosé en vol. Le plus grand lanceur jamais construit de 5 000 tonnes n'a pas réussi la séparation d'avec le deuxième étage le Starship. Cette mission, selon Musk, n'est qu'un demi-échec car le souhait était de réussir en premier le décollage. Immédiatement le constructeur de la fusée qui devra dans quelques dizaines de mois conduire les astronautes autour de la Lune, puis se poser sur la Lune avec Artémis 3, a déclaré que de nouveaux essais seraient pratiqués rapidement.

Rappelons que la spécificité de ce lanceur est normalement de pouvoir se reposer sur terre après le lancement, ce qui va diminuer fortement les coûts d'exploitation. Selon les premiers éléments de l'enquête qui a été diligentée, au moins 3 raptors sur les 33 propulseurs n'ont pas fonctionné. Il n'a fallu qu'un peu plus de quatre minutes pour que l'engin interrompe sa trajectoire et ne se transforme en boule de feu.

Dans la version prévue pour aller sur la Lune, c'est dans une capsule Orion fournie par l'ESA que seront transportés les astronautes. En effet la firme européenne est partie prenante dans la Mission Artémis avec l'espoir qu'un spationaute européen puisse être de la partie.

Philippe Buron Pilâtre

bie saoudite, un geste obscène à l'égard de ses supporters qui le huaient, le footballeur portugais Cristiano Ronaldo est menacé d'être lourdement sanctionné, voire expulsé du pays où il a été recruté par l'équipe Al Hilal.

■ **Espagne** : L'ancien roi Juan-Carlos, 85 ans, résidant habituellement à Abu-Dhabi, s'est rendu, du 19 au 23 avril, dans la province de Pontevedra en Galice, pour participer, comme il l'avait déjà fait en mai 2022, à la régate du club nautique de Sanxenxo. Il est monté à bord du petit voilier avec lequel il a été champion du monde de voile en équipe dans sa catégorie en 2017 et 2019. La semaine précédente, il avait assisté à un match de foot en Angleterre.

■ **Grande-Bretagne** : Le vice-Premier ministre Dominique Raab, 49 ans, a dû démissionner, le 21 avril, après qu'un rapport indépendant avait mis en cause son attitude agressive avec les fonctionnaires sous son autorité dans trois postes successifs. Il est remplacé par Oliver Dowden, 44 ans, qui fut ministre de la Culture de Boris Johnson.

■ **Hongrie** : Le pape François sera en visite officielle en Hongrie du 28 au 30 avril. Il rencontrera notamment 12 500 jeunes, au stade Sportaréna de Budapest.

Sommaire : Page 1 : Le président vous parle. P. 2 : Taxe. – Rejet. – P. 4 : Pauvre Sandrine. – Facebook. P. 5 : Guerre scolaire. P. 7 : Exportations. P. 8 : Chine (1 et 2). – Israël à 75 ans. – P. 9 : Espace. P. 10 : Grande-Bretagne. – Inde. P. 11 : Taïwan. – P. 12 : Théâtre : « L'Avare »

La Nation Française

directeur de la publication : Frédéric Aimard

Rédaction-administration
60, rue de Fontenay 92350 Le Plessis-Robinson

Édité par Spfc-Acip
Siret 418 382 149 00015 Nanterre

N° TVA intracommunautaire FR21418382149
ISSN 2967-2988 - marque déposée à l'Inpi.
Imprimé par nos soins.

Abonnement numérique : 1 an = 20 euros
à l'ordre de **Spfc-Acip**.
Paiement par carte bancaire :

<https://buy.stripe.com/2803eq3Re7RSc3C000>

Grande-Bretagne

À deux semaines d'élections partielles inquiétantes pour le Premier ministre conservateur Rishi Sunak, celui-ci a dû remplacer son brillant vice-Premier ministre Dominique Raab. C'est Oliver Dowden, ancien ministre de la Culture du chaotique Boris Johnson, qui a pris sa place, le 21 avril. Décidément les trésors de sérieux et de charme de Sunak s'avèrent insuffisants à réparer les bourdes de ses principaux soutiens politiques, comme de ses prédécesseurs, qui ont multiplié les erreurs coûteuses pour leur parti et leur pays.

Qu'a donc fait Dominique Raab, 49 ans, qui l'oblige ainsi à abandonner le combat ? Il est victime d'un rapport, commandité par lui-même et dont il attendait d'être justifié d'accusations de harcèlement moral formulées par au moins huit fonctionnaires. Ceux-ci ont travaillé sous ses ordres dans différents ministères. Il est vrai que la méthode qui consiste à commander un audit « indépendant » pour se défaire de ses accusateurs est une pratique bien ancrée dans certains milieux patronaux.

Encore faut-il avoir conservé le pouvoir et le soutien de sa hiérarchie pour faire d'une prétendue opération transparence une arme pour se maintenir en place. Ce n'était manifestement pas possible dans ce contexte et sous la surveillance des médias... Dominique Raab a baissé les bras et, avec une certaine naïveté, il estime que les critères retenus par la commission

pour caractériser le harcèlement dont il serait coupable, sont « *particulièrement bas* » et « *établissent un précédent dangereux pour la conduite du gouvernement* ». *A priori*, en effet, on ne lui reprocherait que des faits qu'il juge lui-même véniels. À vérifier quand le contenu du rapport sera diffusé ! Ses adversaires parlent, depuis des semaines, du « *régime de terreur* » qu'il aurait fait régner dans les couloirs et les bureaux des ministères...

L'homme serait hautain, cassant et colérique, au point d'avoir un jour lancé une tomate en direction d'un fonctionnaire... L'ancien ministre dément, mais l'accusation fait image et ne lui laissait guère de chances.

Se souvient-on en France de cette anecdote – qu'il sera désormais difficile de vérifier – d'un Philippe Séguin qui, à la mairie d'Épinal, se serait un jour saisi de la machine à écrire d'une secrétaire et l'aurait lancée par la fenêtre ouverte ? En tout cas, l'ancien président de l'Assemblée nationale a en effet laissé le souvenir d'éclatantes colères à des collaborateurs qui, pourtant, lui sont en général restés très attachés...

La première fois qu'on m'avait raconté cet épisode haut en couleur, cela m'avait rappelé un souvenir personnel d'enfance. Le directeur de mon école primaire, dans la classe duquel on envoyait les chahuteurs et les fortes têtes pour les intimider, avait, disait-on, un jour envoyé un cartable sur le trottoir depuis une fenêtre du premier étage. C'était pourtant au fond un tendre qui bénéficiait du respect de ses

collègues et des parents...

Qui d'entre nous, n'a pas eu, dans sa carrière, un patron à la Louis de Funès ? N'a pas été victime ou n'a pas assisté à des colères frisant le ridicule, voire – *a posteriori* – le comique, de la part de chefs arrivés, selon le fameux *principe de Peter*, à leur seuil d'incompétence... Le principe de Peter affirme que, dans un processus d'avancement hiérarchique, quelqu'un qui réussit bien dans un échelon inférieur, a plus de chance qu'un autre de parvenir à un échelon supérieur où il pourra éventuellement se révéler complètement débordé... Et faire payer à toute une entreprise, son évident *burn-out*. Mais beaucoup n'ont pas besoin de ces excuses pour se montrer odieux en proportion du pouvoir qui leur est confié. Cela peut arriver aux plus intelligents, surtout s'ils ont une trop haute estime de leur propre valeur et un manque de respect congénital pour les « *petites mains* », celles sans qui rien n'est jamais possible. Que, de temps à autre, un « grand » paye pour son arrogance, cela venge un peu le commun des mortels de tant d'avaries plus ou moins acceptées. Et tant pis si ce n'est pas totalement juste pour le grand en question ? C'est aussi ça la fonction cathartique (qui purge, qui purifie) de la démocratie.

Frédéric Aimard

Inde

Depuis des années, on ne parle que de la Chine ou presque. Or l'Inde, qui a elle aussi atteint le cap du milliard d'habitants en l'an

2000, vient de dépasser sa rivale avec 1,43 milliard. Cela ne va pas s'arrêter, puisque, l'an dernier, elle a connu 23 millions de naissances, contre 11 en Chine, soit deux fois plus. Cela dit, le produit intérieur brut chinois se révèle 5 fois supérieur à celui de l'Inde. Il semblerait également que, malgré le ralentissement de l'économie chinoise depuis l'expansion de la Covid-19, le degré de scolarisation et le système éducatif restent plus performants du côté de Pékin, ce qui se répercute sur l'emploi. D'ailleurs, des experts estiment que pour sortir l'Inde par le haut, il lui faudrait une croissance de 9 à 10 % pendant plusieurs années, comme cela s'est déroulé en Chine ; or, pour le moment, elle se situe entre 6 % et 6,5 %. Certes, il y a de bonnes universités (900 !) et de bons instituts de management et de technologie, mais la diffusion de l'enseignement de qualité reste inégale car, si le gouvernement central apparaît fort, il n'a pas forcément son mot à dire sur certains sujets du ressort des 28 États régionaux et des 8 territoires fédéraux.

La montée en puissance de l'Inde est incontestable mais, contrairement à la Chine, ce n'est pas encore une grande puissance à l'échelle mondiale. D'ailleurs, elle se méfie — et cela depuis 1949 — des ambitions géopolitiques chinoises ; il y a eu ainsi des accrochages frontaliers sévères dans l'Himalaya en 2020. Le pays n'a pas voulu intégrer les routes de la soie, en particulier en raison du corridor économique sino-pakistanaï qui passe par le nord du Cachemire que contrôle le Pakis-

tan et que l'Inde continue de revendiquer. De même, New Delhi s'inquiète des avancées de la Chine dans l'océan Indien et au-delà. L'Inde appartient au Quadrilateral Security Dialogue (QSD ou Quad), avec le Japon, l'Australie et les États-Unis dans l'Indo-Pacifique, mais demeure aussi dans l'Organisation de coopération de Shanghai, une initiative sino-russe initialement prévue pour assurer la stabilité en Asie centrale, mais qui élargit progressivement son horizon.

Officiellement, l'Inde agit diplomatiquement selon la *realpolitik*. Dans cette perspective, malgré des déclarations ciblées, par exemple en faveur de la France d'Emmanuel Macron, elle peut tenir un discours anti-européen et rappeler qu'elle n'a pas de leçons à recevoir des Occidentaux avec leurs valeurs universelles. Le ministre des Affaires étrangères, Subrahmanya Jaishankar, a ainsi déclaré le 2 avril : « L'Occident a pris la mauvaise habitude depuis trop longtemps de donner son avis sur ce que font les autres. Ils pensent avoir une sorte de droit divin ». Plus généralement, le gouvernement de Narendra Modi conçoit l'intérêt national comme se développant à partir du nationalisme hindou — qui ne se gêne pas pour s'en prendre aux chrétiens et aux musulmans — afin de devenir la tête des pays du Sud. Son « India First » non seulement glorifie les pratiques tel le yoga, mais veut s'appuyer sur une diaspora mondiale de quelque 25 millions de personnes.

Jean Ètèvena

Taïwan

Considérée comme l'une des régions les plus pauvres au monde dans les années cinquante, Taïwan fait désormais partie des économies les plus prospères, et présente le meilleur score démocratique d'Asie. Selon l'index 2023 du think tank *Heritage Foundation*, elle se classe quatrième parmi les pays les plus libres économiquement derrière Singapour, la Suisse et l'Irlande. Cette île de 23 millions d'habitants incarne la réussite d'un modèle économique associant capitalisme et système politique démocratique.

Occupée par le Japon jusqu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale, Taïwan a été rétrocédée à la Chine nationaliste conformément aux accords du Caire qui réunissait en 1943 Roosevelt, Churchill et Tchang-Kaï-Chek. L'île a alors subi les conséquences de la guerre civile chinoise opposant le gouvernement nationaliste, à savoir le régime autoritaire du Kuomintang (KMT) — seul parti autorisé à Taïwan jusqu'en 1986 — et le Parti communiste. Du fait des besoins en financement, le gouvernement a augmenté chaque année la masse monétaire de 55 à 65 %, provoquant une hyperinflation. Pour aider la Chine à sortir de cette situation économique désastreuse, les États-Unis ont versé des aides massives entre 1945 et 1965. Ces financements se sont élevés à 1,5 milliard de dollars sur une période de quinze ans, et représentaient en moyenne 6,4 % du PNB de Taïwan.

Il est vrai que la Chine, et par extension Taïwan, ont également été régies par des politiques protectionnistes,

notamment dans les industries stratégiques telles que la pétrochimie et l'acier. Pour autant, le « *miracle taïwanais* » n'aurait jamais pu avoir lieu sans une ouverture au marché libre. La diminution des aides américaines a rendu nécessaire la hausse des exportations pour attirer les investisseurs étrangers, avec la création de zones franches dans des villes comme Kaoshiung, Taichung ou encore Nantze.

L'attractivité de Taïwan a été renforcée par une main-d'œuvre bon marché par rapport à des pays voisins comme le Japon et des villes comme Hong Kong, mais aussi par un assouplissement des contrôles gouvernementaux sur les entreprises et des politiques fiscales incitatives. Dès 1990, l'île de 20 millions d'habitants comptait ainsi plus de 700 000 petites et moyennes entreprises non agricoles. Son PIB par habitant en parité de pouvoir d'achat était d'environ 53 000 dollars en 2018, ce qui la plaçait au 15^e rang mondial juste après les États-Unis, Hong Kong et la Suisse. Une prospérité acquise sans endettement : la dette publique ne s'élève qu'à 30 % du PIB, et les dépenses publiques représentaient seulement 16 % du PIB en 2021.

Taïwan illustre les propos de Milton Friedman dans *Capitalisme et liberté* : il ne peut y avoir de liberté politique sans liberté économique. Le retrait progressif du gouvernement de la sphère économique a créé un terreau favorable à la démocratie politique. En l'occurrence, la transition d'un régime autoritaire à un régime démocratique a été initiée par le KMT lui-même, le gouvernement

ayant tout intérêt à assurer la stabilité du régime. La fin du parti unique en 1986 a ainsi permis l'émergence du Parti démocrate progressiste (PDP), premier parti d'opposition, à la tête du gouvernement depuis 2016 avec une majorité des sièges au parlement.

Aujourd'hui, les Taïwanais chérissent le modèle d'un gouvernement animé par des valeurs libérales et démocratiques : une grande majorité d'entre eux soutient le *statu quo*, à savoir un territoire indépendant ayant son propre gouvernement et ses institutions. Chose peu surprenante dès lors que l'île était à la 10^e place du *Democracy Index* en 2022, qui inclut 60 indicateurs regroupés en cinq catégories (le pluralisme politique, les libertés civiles, le mode de gouvernement, la participation et la culture politique).

Depuis que Taïwan a embrassé le capitalisme et la démocratie, elle bat des records en termes de qualité de vie avec une hausse régulière de l'espérance de vie, un système de santé efficace, ainsi que des performances scolaires supérieures à la moyenne des pays de l'OCDE en lecture, en mathématiques et en sciences. Si le régime chinois communiste parvient à se maintenir malgré une économie en berne et des mouvements protestataires, l'exemple taïwanais nous montre que la meilleure stratégie, à long terme, est bien de jouer le jeu de la démocratie.

Élodie Messéant

Juriste de formation, Élodie Messéant a travaillé dans le secteur des cryptomonnaies et collabore avec *Young Voices Europe* et l'Institut de recherches économiques et fiscales (Iref) présidé par Jean-Philippe Delsol.

Ce cher Avare

par Guillaume
d'Azémar de Fabrègues

Le texte est intemporel, les costumes sont beaux, et Jérôme Deschamps donne un Harpagon bonhomme, presque touchant, presque attachant. Pourquoi ne pouvons nous plus détester Harpagon ?

Une grande toile de fond de scène, qui peut-être représente la lune. Trois piliers de chaque côté. Sinon la scène est vide. Voilà Valère et Elise, qui courent joyeux. *Hé quoi ? charmante Élise, vous devenez mélancolique, après les obligantes assurances que vous avez eu la bonté de me donner de votre foi ? Je vous vois soupirer, hélas ! au milieu de ma joie ! Est-ce du regret, dites-moi, de m'avoir fait heureux, et vous repentez-vous de cet engagement où mes feux ont pu vous contraindre ?*

L'Avare de Molière, monté par Jérôme Deschamps. Si vous y allez pour voir les Deschiens, vous serez déçus. Il y a quelques citations en mode farce étendu, des grimaces, des cris, des mains qui tapotent sur une table. Rien de plus.

L'Avare de Molière, monté par Jérôme Deschamps. C'est globalement bon. Pas ou peu d'accessoires, de très beaux costumes de Macha Makeïeff. Une jolie distribution, pleine d'entrain, j'ai particulièrement apprécié le naturel des quatre jeunes amoureux. Qui donne un beau texte, qui fait rire. Deux choses précieuses, qui font du bien.

Et puis il y a le parti pris. L'Harpagon de Jérôme Deschamps est un petit bonhomme presque attachant. Tyrannique, bien sûr, mais touchant. Un enfant gâté qui veut contrôler son univers, à qui on pardonne tous ses caprices. Qui pleure quand il a perdu son doudou, et quand il le retrouve, il ne se réjouit même pas, il demande une glace, trois boules, avec un supplément chantilly, et des

amandes grillées. Pour moi, Harpagon c'est l'enfant chétif qui a eu faim pendant toute son enfance, qui se faisait racketter son déjeuner, quand il

mondiale, ou les années qui l'avaient suivie. Ils avaient connu la faim, la peur du lendemain, quelle que soit leur classe sociale. Ils la portaient, la transmettaient. On finissait l'assiette, on sauçait, on mangeait le bout de pain. On avait un voisin qui avait grandi en ayant faim et froid, qui avait fait de belles études, avait un bon job, et qui restait grippe-sou. On connaissait un Harpagon, ce n'était pas une caricature, et on lisait *Pic-sou*. En 2023, ce n'est plus le cas, et Jérôme Deschamps prend un parti qui parle à son public, il lui donne un Harpagon qu'il connaît. Il évite de caricaturer un profil de personne, de nos jours, ostraciser est impossible, le faire visiblement en tout cas.

Voyez *L'Avare* de Jérôme Deschamps au premier degré, savourez le texte, riez. Et demandez-vous pourquoi vous n'avez pas détesté Harpagon. ■



en avait un, sur le chemin de l'école. Qui, devenu grand, a gardé la peur de la faim du lendemain, un besoin viscéral d'accumuler.

Quand résonne la tirade que tout le monde attend, quand Jérôme Deschamps commence « *Au voleur ! au voleur ! à l'assassin ! au meurtrier ! Justice, juste ciel ! Je suis perdu, je suis assassiné ; on m'a coupé la gorge : on m'a dérobé mon argent.* », tout ça n'est pas très important, ça l'est plus dans la séquence finale, après les révélations shakespeariennes, qui du coup tombe un peu à plat, j'avais du mal à détester Harpagon.

C'est un signe des temps. Quand j'ai vu *L'Avare* pour les premières fois, les adultes qui m'entouraient et les acteurs qui étaient sur scène avaient grandi pendant la Deuxième Guerre

Retrouvez Guillaume d'Azémar de Fabrègues, l'homme qui va au théâtre presque tous les jours – et qui y emmène ses enfants (qui donnent aussi leur avis parfois, comme c'est le cas ici) –, sur son blog : <https://jenaiquunevie.com/>

Au Théâtre de la Ville – Les Abbesses jusqu'au 29 avril 2023 Du mardi au dimanche : horaires selon les jours, 15h00 ou 20h00

Aux Fêtes Nocturnes de Grignan du 23 juin 2023 au 19 août 2023. Du lundi au samedi : 21h00

Durée : 2 h 15

Texte : Molière
Avec : Flore Babled, Bénédicte Choynet, Lorella Cravotta, Vincent Debost, Jérôme Deschamps, Fred Epaud, Hervé Lassince, Luise Legendre, Yves Robin, Stanislas Roquette, Geert van Herwijnen (en alternance avec Bastien Chevrot).
Mise en scène : Jérôme Deschamps.
Visuel : Juliette Parisot.